

INITIATIVE INTÉRESSANTE

Maisons de repos : voici le comparateur de prix belge

C'est un privé qui relève le défi pour venir en aide aux seniors

Les autorités françaises viennent de lancer un comparateur officiel des prix des maisons de retraite. Une très belle initiative qui ne verra pas le jour chez nous de sitôt... Quoique... Une jeune startup s'est lancée ce défi.

Le nombre de personnes de plus de 65 ans va littéralement exploser dans les années à venir. On estime qu'un quart de la population aura plus que cet âge en 2050... Et cela signifie que la problématique du logement pour les seniors aura toujours plus d'importance dans le futur.

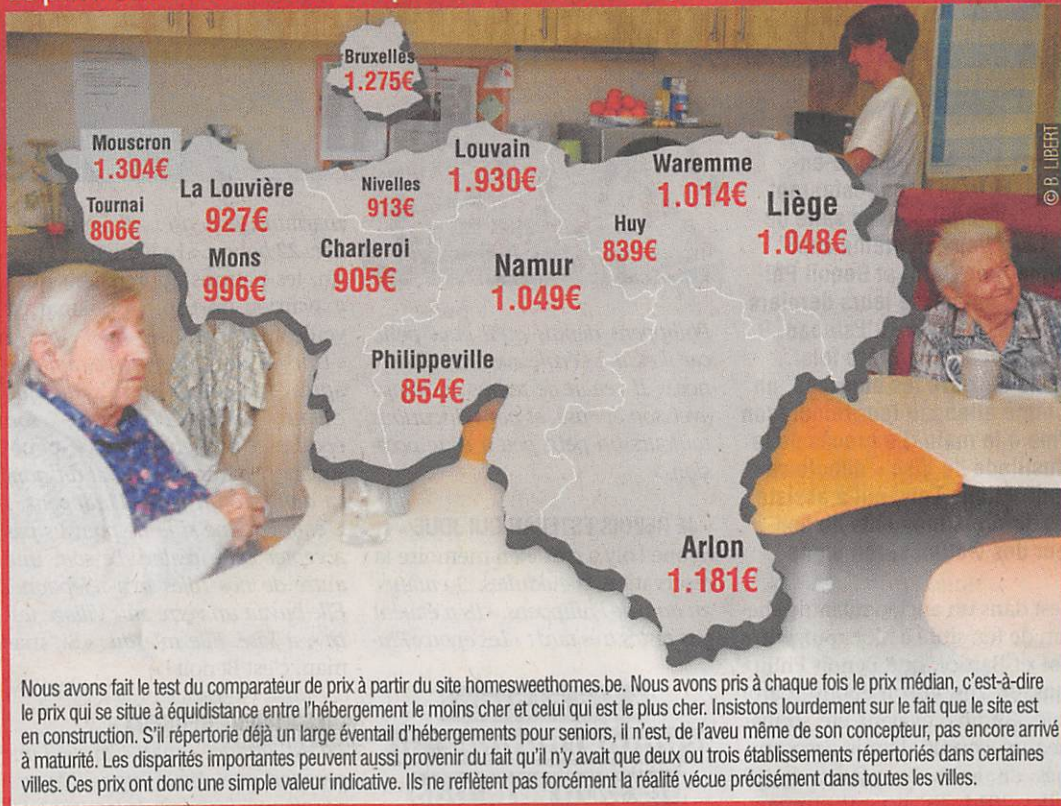
Une jeune startup, Home Sweet Homes a donc lancé, il y a moins d'un an, une initiative unique en Belgique. En 2017, elle annonce « la première liste d'attente digitalisée et mutualisée pour tous les hébergements pour seniors sur l'ensemble du territoire ».

AIDER LES SENIORS

Maisons de repos, maisons de repos avec soins, courts séjours, résidences services, centres d'accueil de jour, etc. « Nous voulons permettre aux citoyens de trouver facilement et gratuitement des informations détaillées par type de logement, avec les tarifs, les soins proposés, les commodités, etc. », explique Frank Vandenbreede qui a lancé ce site avec son fils. « L'objectif est que les gens aient une vue complète et intéressante dans leur démarche de recherche. Il leur est aussi possible d'ouvrir une inscription pour eux ou leurs proches en liste d'attente dans un ou plusieurs hébergements. C'est gratuit et il ne leur suffit que de quelques clics pour créer leur compte. »

Le site de M. Vandenbreede permet donc à chacun de chercher

Le prix médian des maisons de repos et de soins dans les principales villes de Belgique (*)



un hébergement dans la ville ou la région de son choix, sur base d'un budget défini. Ce qui en fait un comparateur de prix, même si l'objet n'est pas encore tout à fait accompli.

SERVICE GRATUIT

« Notre portail internet référence l'ensemble de l'hébergement pour les seniors en Belgique (environ 2.300 actuellement, pour 180.000 lits disponibles dans le pays). Nous envoyons un questionnaire très complet à chaque établissement (120 questions). Nous voulons être précis pour que les personnes intéressées ne soient pas obligées de comparer des pommes et des poires », reprend M. Vandenbreede. « Nous construisons le site jour après

jour. Il est déjà bien avancé, mais cela demande un long travail. Il y a encore des établissements qui ne nous communiquent pas leurs prix. Notre site est déjà opérationnel, même si le comparateur peut et doit encore être plus précis. »

Précisons que le service est gratuit pour la personne qui va consulter le site et pour le directeur de maison de repos qui voit son établissement repris sur www.homesweethomes.be, ce qui est primordial en termes de crédibilité... Mais comment une société privée peut-elle survivre dans ces conditions ?

TEMPS PERDU

« Nous allons commercialiser un module de gestion automatique des listes d'attente que nous pro-

poserons aux directions. Vous n'imaginez pas le temps que perdent les directeurs de homes à gérer ces listes : des gens s'inscrivent dans plusieurs établissements, oublient de se retirer d'autres listes quand ils trouvent une place. D'autres seniors décèdent, etc. Mais c'est vrai que nous sommes actuellement dans un nouveau « business model » et que nous sommes encore loin d'en vivre. Notre première volonté est d'aider les seniors. Je sais combien il est difficile de trouver un logement pour ses parents, par exemple. J'ai moi-même vécu cette situation. Dans certaines régions du pays, les taux de remplissage des hébergements dépassent les 98 %... »

DIDIER SWYSEN

Et chez nous ?

La Wallonie prépare sa grande réforme

Bonne nouvelle pour Home Sweet Home, le gouvernement wallon n'a pas vraiment l'intention d'emboîter le pas aux autorités françaises et d'élaborer ainsi un outil qui permettrait de comparer les prix dans les différents établissements. Chez Maxime Prévot (cdH), la priorité en 2017 est clairement à la réforme de la législation liée aux maisons de repos, alors que la Région manque de milliers de places pour accueillir sa population

lisibilité beaucoup plus grande des prix (perdue actuellement dans une forêt de suppléments pas toujours aisément décriptables, Ndlr). Nous examinerons ensuite la question du comparateur de prix et nous nous prononcerons sur son caractère indispensable ou pas. Il est impossible de dire à l'heure actuelle si un tel outil verra le jour dans la sphère publique. » Lisez : il n'y aura de toute façon aucune initiative du gouvernement en la matière avant deux ans. La Wallonie veut « rebattre les

phase avec les défis », pour reprendre les mots du ministre wallon, alors que des milliers de lits manquent à l'appel.

En arrivera-t-on à autoriser le secteur privé à construire davantage de maisons de repos ? « On a un secteur public qui est exsangue, des CPAS qui n'arrivent plus à créer de nouvelles maisons ou à mettre aux normes les établissements existants », disait il y a quelques mois, Maxime Prévot (...) « De l'autre côté, on a un secteur privé qui a les moyens, même le secteur associatif (mutuelles). Il faut rebattre

jour. » Pour rappel, le décret wallon de 1997 répartit les lits selon la proportion suivante : 50 % pour le privé, 21 % pour l'associatif (ASBL) et 29 % pour le secteur public (CPAS). Les normes vont aussi être revues en privilégiant le bon sens (mètres carrés par chambre, etc.). Quant aux tarifs... Si l'on demande jusqu'à 4.700 € par mois dans des résidences de grand luxe, les études ont prouvé que le tarif moyen demandé, qui est de 1.250 € mensuels, est supérieur aux revenus du retraité dans